

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 70 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —) | 2 fr. 75 |
| » 2 ^e page (— d ^e —) | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

On ne sait pas ce qu'il faut faire pour ne pas mal faire : voilà un résumé assez fidèle de la situation. Pour une fois nous allons discuter seul à seul avec l'Allemagne et essayer de régler nos affaires nous-mêmes. Tâchons d'en profiter.

Le rôle de l'opposition fut de tous temps plus facile que celui du gouvernement. Cette vérité est encore plus vraie pendant les périodes inquiètes et troublées comme celle où nous vivons. La force et l'ardeur des opposants étant faite beaucoup moins d'espérance que de mauvais humeur, comment n'en seraient-ils pas abondamment pourvus dans un moment où tous sont mécontents de tout ?

On ne saurait donc s'étonner que M. Pierre Laval ait été accueilli à son retour d'Amérique par un beau charivari de presse où le plus remarquable n'est pas que chacun se plaigne de quelque chose, mais que tous se plaignent de choses différentes et souvent contradictoires.

Les uns se fâchent qu'on ne sache pas avec précision si M. Pierre Laval a pris là-bas des engagements ; les autres lui reprochent d'avoir lié la France par des promesses qui seront funestes à ses intérêts !

Et l'on note d'ailleurs, dans la presse toute dévouée au gouvernement, d'aussi flagrantes contradictions. Tel journal réclame de lui beaucoup de hardiesse dans l'action internationale, tandis que tel autre lui recommande par-dessus tout la prudence et la temporisation.

Pour une fois ce beau désordre n'est pas un effet de l'art, mais le témoignage extérieur d'un désarroi profond. La vérité c'est que personne n'est sûr de rien. Personne ne sait exactement ce qu'il faudrait faire pour ne pas mal faire. On se trouve devant une situation où tout est parfaitement enchevêtré qu'on ne voit pas par quel bout il faut prendre le fil pour débrouiller l'écheveau. Il semble aussi que les choses n'ont plus entre elles les mêmes rapports qu'autrefois et que les événements ont les uns sur les autres des retentissements nouveaux et inconnus. Les actes produisent des conséquences contraires aux plus sérieuses prévisions et l'on est comme un médecin abasourdi que son malade soit frappé de constipation quand il lui administre une purge.

Sur la seule question de savoir si une aide donnée à l'Allemagne serait ou non utile à la France, j'ai lu autant d'avis opposés que d'articles écrits. Et le chef du gouvernement mettrait sans doute dans un cruel embarras ses plus ardents critiques s'il leur disait simplement : « Tenez ! Prenez le manche ! Et voyons un peu les merveilles que vous allez faire ! »

A ne s'en rapporter qu'aux déclarations officielles et aux faits matériels dont nous sommes témoins, les conversations de Washington ne semblent tout de même pas avoir été sans résultat.

Nous sommes du moins assurés que le plan Young ne sera pas mis au rencart et considéré comme inexistant. Or, quand M. Pierre Laval est parti, ce pauvre traité semblait bien malade. L'intervention du président Hoover en juin dernier lui avait porté un coup dont on pouvait se demander s'il n'allait pas mourir. Or, il reste tout de même la garantie suprême de notre créance sur l'Allemagne et la charte reconnue de nos droits. C'est donc quelque chose d'avoir fait admettre aux États-Unis que si l'Allemagne a des réclamations à présenter elle devra se conformer aux prescriptions qu'elle a librement acceptées en signant le plan Young.

Il n'est pas négligeable non plus que le président Hoover, ne pouvant méconnaître l'inefficacité de sa brutale intervention et le trouble qu'elle a provoqué, ait promis de ne plus recommencer et de ne prendre aucune initiative de ce genre sans s'être au préalable mis d'accord avec la France !

En fait, c'est un plein-pouvoir qui nous est donné sur les affaires européennes ! Intolérable hégémonie française, s'écrie le Duc — que le Pape, ô stupeur ! approuve publiquement !

Déclaration de Paris, hurlent les hitlériens qui jurent de ne pas s'y soumettre !

Mais le gouvernement du Reich est plus raisonnable. Il a compris et il s'adapte. Il sait maintenant qu'il n'a plus à compter sur une intervention américaine, qu'il ne pourra plus en appeler de la France aux États-Unis. Il sait que personne ne pourra plus se mettre entre nous et il se décide, enfin, à discuter seul à seul, face à face et directement. Cela aussi, c'est tout de même quelque chose. Il s'agit maintenant de tirer de là le meilleur parti possible.

A peine M. Pierre Laval était-il rentré à Paris que l'ambassadeur allemand, revenu la veille de Berlin, demandait à causer. Il a reçu de son gouvernement mission d'entamer des pourparlers. Il est certainement porteur de propositions sur quoi l'on va discuter... Il entendra les nôtres sur quoi son gouvernement discutera... C'est donc, en somme, une sorte de conférence franco-allemande qui va s'ouvrir. Et où nous serons, enfin, seuls !

Depuis la guerre c'est bien la première fois que ça nous arrive. C'est bien la première fois que nous pouvons régler nos affaires nous-mêmes.

Cette conférence ne fera certainement pas des miracles. Mais on se rassure en pensant à ce que les autres nous ont donné. Celle-ci ne pourra pas faire plus mal !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les Bruits de la Campagne.

La lutte contre le bruit est à l'ordre du jour et c'est tout à fait raisonnable. J'ai dit, il y a quelque temps, combien il me paraissait nécessaire que nos nerfs fussent protégés et j'ai opposé sans réserve quand j'ai vu imposer silence au marteau de l'usine, au sifflet de la locomotive, à l'automobiliste corneux et aux abus de la T. S. F. Mais il est écrit qu'on ne fait jamais rien avec mesure et qu'on détruit toujours en les exagérant et en les ridiculisant les effets des meilleurs actes.

J'en ai trouvé une preuve nouvelle en lisant, au cours de ces derniers mois, nombre d'articles municipaux touchant le sujet qui nous occupe. L'esprit d'imitation sevit beaucoup chez nous et c'est ainsi que des braves gens de communes rurales, désireux de se mettre à l'instar de leurs collègues des grandes villes et pensant gagner ainsi l'admiration publique, ont imaginé d'interdire, eux aussi, le bruit. Seulement, ils n'ont pas compris la différence, évidente cependant, entre le bruit de la cité et le bruit des champs, les inconvénients de l'un, la nécessité de l'autre.

Ne désignons personne et restons dans le domaine des faits en relevant l'intention, mais en affirmant qu'elle s'égare. Il faut jamais décourager les bonnes volontés... Que peut-on penser de ce maire de campagne, de vraie campagne, qui écrit tranquillement : « Le chant des coqs étant de ceux qui troublent le plus le repos des personnes, il est interdit aux habitants de posséder de ces animaux ». Ce phénomène usé a été atténué pour excès de pouvoir par les propriétaires du cru : ils ont eu joliment raison et le Conseil d'Etat leur a, vivement, donné gain de cause.

Mais, je connais d'autres exemples de la fantaisie municipale. Les uns s'attaquent aux chants, aux sonneries de cloches, aux appels de la voie, aux feux en plein air, à l'accordéon et au binou et j'en connais aussi qui partent en guerre non seulement contre le chien de la ferme, non seulement contre les bruits de l'étable, mais encore contre les hennissements des chevaux et les beuglements du bétail en plein air. C'est de la plus pure dérision.

D'abord, où est le moyen pratique d'empêcher des bruits de ce genre ? Et s'il existait, voyez-vous ce village silencieux et qui ne pourrait être qu'à la condition d'en avoir supprimé toute la vie animale ? Encore resterait-il les oiseaux qui se moquent de M. le Maire et de ses règlements... Et quel dommage éprouvons-nous du tapage relatif de l'habitation rurale ? Visiblement, nos municipaux n'ont pas compris les raisons de la croisade contre l'agitation urbaine.

Faut-il ajouter que leurs arrêtés sont demeurés lettre morte, qu'on renonce toujours, fort heureusement, dans leur commune de montons bêlants, des paysans parlant haut et des gamins au flûteau perçant ? L'exagération en matière de règlement supprime le règlement lui-même et si, texte en main, le garde-champêtre s'avisait de verbaliser, son constat servirait tout juste à faire des papillotes. Mais de tels actes sont quand même déplorables. Qu'ils se multiplient

Informations

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni, mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Paul Doumer, président de la République.

La note officielle suivante a été communiquée : « M. Pierre Laval, président du Conseil, a rendu compte au Conseil de la mission qu'il vient d'accomplir aux États-Unis ».

M. Léon Bérard, garde des sceaux, s'est fait l'interprète du Conseil, pour féliciter M. Pierre Laval des conditions dans lesquelles il s'est acquitté de cette mission qui a affirmé de façon particulièrement utile par les circonstances actuelles la coopération amicale et confiante des États-Unis et de la France.

L'outillage national

M. P.-E. Flandin, ministre des Finances, a présenté au Conseil des ministres le texte définitif du projet de loi relatif à la nouvelle tranche d'outillage national. Le projet sera déposé le jour même de la rentrée et communiqué par avance à la commission des Finances, afin que la discussion puisse en être commencée dans le plus bref délai.

La rentrée des Chambres

La rentrée des Chambres aura lieu le 12 novembre.

Pourparlers franco-allemands

Le gouvernement allemand n'a encore pris aucune décision positive, et loin d'apporter au président du Conseil un plan tout préparé, ce sont les informations que M. Von Hoersch ira chercher auprès de lui. Il en sera de même lors de l'entrevue que le chancelier Brüning aura à très bref délai avec M. André François-Poncet.

Mais cela ne veut pas dire que l'on ne sache pas en Allemagne où l'on désire aller, et le point de vue allemand présente peut se résumer de façon suivante : la consolidation et l'amortissement des crédits étrangers immobilisés ; la convocation du Comité consultatif prévu par le plan Young ; la priorité des dettes.

La trêve des armements

Jusqu'à ce jour trente-cinq pays ont adhéré à la trêve des armements. Ce sont : le Luxembourg, l'Égypte, l'U. R. S. S., l'Albanie, la Suisse, le Japon, le Guatemala, la Lithuanie, la Tchéco-Slovaquie, la Belgique, la Nouvelle-Zélande, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la Yougoslavie, la Suède, l'Argentine, le Canada, l'Inde, l'Etat libre d'Irlande, l'Allemagne, la Roumanie, la Grande-Bretagne, l'Esthonie, la Lettonie, la Pologne et la France.

Accord franco-tchèque

D'après la « Gazette de Francfort » un accord est intervenu à Genève entre Français et Tchèques au sujet de l'importation de la porcelaine en France. Le représentant allemand fera connaître la décision de l'Allemagne avant le 15 novembre, date à laquelle commenceront à Paris les pourparlers franco-allemands sur le tarif douanier applicable aux objets de porcelaine.

Projet du gouvernement allemand

D'après le « Berliner Tageblatt », le gouvernement allemand aurait adopté, pour la consolidation et l'amortissement des crédits à court terme immobilisés en Allemagne, un projet dont voici les dispositions principales : Sept milliards de marks de crédit à court terme seraient remboursés à raison de 700 millions de marks par an pendant dix ans.

Les élections municipales anglaises

Le dénouement du scrutin relatif aux élections municipales a repris mardi matin. Le succès des conservateurs se confirme. A 17 heures, les résultats connus sont les suivants : Conservateurs, 808 sièges ; travaillistes, 210 ; progressistes, 25 ; indépendants, 10.

Le cours de la livre est en baisse

La faiblesse de la livre s'est accentuée dès les premiers cours et les fonds d'Etat n'ont pas résisté à cette indication. Le franc français a coté 93 1/2 et le dollar 3,69 3/4.

La chute du sterling est attribuée pour une part aux achats considérables qui ont été faits par le commerce d'importation en vue de devancer l'imposition des droits de douane considérée comme certaine, mais on note également dans les cercles financiers un certain malaise d'ordre plus général.

et vous verrez qu'avant longtemps personne ne prendra plus au sérieux l'offensive utile contre les bruits nuisibles et ce sera tant pis pour la santé publique.

Daniel BRICE.

Le conflit sino-japonais

On confirme que l'état-major des armées japonaises occupant la Mandchourie a envoyé deux officiers dans la ville de Tsitsikar, mais pour annoncer au général Maa, chef des armées chinoises, que le commandement japonais avait l'intention d'occuper la ville, les autorités locales chinoises n'ayant pas satisfait aux exigences et ayant notamment refusé la reconstruction d'un viaduc et la réparation d'une voie ferrée.

Les officiers japonais auraient proposé au général Maa de se rendre sans combat avec ses soldats aux armées japonaises.

EN PEU DE MOTS...

— L'Ordre des Avocats de Paris a procédé mardi à l'élection de son bâtonnier, en remplacement de M. Poincaré. Maître Léonou Le Duc a été élu par 674 voix sur 848 votants.

— Entre Fez et Petitjean (Maroc) un autocar transportant des voyageurs a capoté ; près de Skirat, une collision d'autos s'est produite. Il y a eu 7 morts et 22 blessés.

— Trois jeunes femmes, chez un entrepreneur de menuiserie, M. Baliste, à Toulouse, rue Montplaisir, ont été asphyxiées mardi par l'oxyde de carbone pendant leur sommeil. — Le nommé Nougayrède, 35 ans, sans profession, demeurant à Montauban, a tiré un coup de revolver sur son ancienne maîtresse, Mme Cuquel qui a été grièvement blessée.

NOS ÉCHOS

Les amis de la victoire...

Au moment de la proclamation des premiers résultats des élections britanniques, on annonça le succès de M. Arthur Henderson.

Aussitôt, ses amis, et même ceux qui ne le sont pas, mais qui pourraient profiter de son influence, arrivèrent chez lui pour le féliciter et l'assurer de leur fidélité à toute épreuve.

Or, tandis qu'ils étaient au plus fort de leurs effusions, ils apprirent qu'il avait eu fausse nouvelle et qu'en réalité M. Henderson était battu.

En un clin d'œil, tous ces chaleureux amis eurent quitté les lieux, laissant le soin à Mme Henderson d'annoncer la véritable nouvelle à son mari. — Ce qui n'est pas nouveau ! C'est une pareille histoire, qu'à d'ailleurs, se renouvellera tant qu'il y aura des hommes soumis au bon ou au mauvais sort.

Du danger de faire plaisir.

Au sujet du célèbre violoncelliste Heinrich Grunfeld, mort récemment, le « Berliner Borsen-Courier » raconte l'anecdote suivante :

Une dame, dont le mari était aveugle et mélomane, faisait donner à son fils des leçons de violoncelle par Grunfeld. Le jour de l'anniversaire de naissance de son mari, la dame conçut une pieuse supercherie : prier Grunfeld de venir jouer un morceau, et dire au père que l'exécuteur était son rejeton.

Ainsi dit, ainsi fait, Grunfeld accepta de jouer le rôle qui lui avait été réservé et tira de son violoncelle les plaintes les plus mélodieuses. Alors, se tournant vers l'aveugle, sa femme lui demanda : — Eh bien ! — Eh bien ! dit le brave homme, il n'y a qu'une chose à faire : le retirer de chez Grunfeld, et le plus tôt possible...

A la manière de Sherlock Holmes.

Deux consommateurs sont assis l'un près de l'autre, au café.

— Voyez-vous ce monsieur qui est assis là-bas à la table du fond ? dit le premier. Vous pouvez être sûr que c'est un homme qui n'a pas de famille ni d'amis. Non seulement il n'a pas d'enfants, mais encore il n'a ni neveux, ni nièces, ni filleul, ni quoi que ce soit... Jamais un rire jeune ne résonne à ses oreilles. L'interlocuteur de ce consommateur se bien informé s'étonne : — Mais enfin, fait-il, d'où savez-vous tout cela ? Vous ne connaissez cet homme ni d'Ève ni d'Adam... — C'est très simple, répond l'autre. Je viens de le voir ouvrir un paquet de cigarettes américaines : il a jeté par terre les images-primés...

Le collaborateur.

Le peintre allemand Lesser-Uhry, qui vient de mourir, avait été très lié, autrefois, avec Max Liebermann. C'était l'époque où celui-ci produisait intensément, si intensément que les méchantes langues attribuaient à Lesser-Uhry mainte toile signée Max Liebermann.

Le bruit en revint aux oreilles de Liebermann, qui ne s'émut pas et se contenta de déclarer :

— On dit que mes tableaux sont de Lesser-Uhry ? Je n'ai rien à y redire. Mais que personne ne s'avise de prétendre que les tableaux de Lesser-Uhry sont de moi !...

LE FILM SOCIAL

L'ART DE MENDIER

Tout à l'heure, un monsieur s'est présenté chez moi. Tenue correcte. Si le vêtement était un peu râpé, il était propre et la chemise de mauvaise toile était blanche et empesée. L'homme, cinquante ans environ, timide et poli, m'a tenu le discours suivant :

« A mon âge, les emplois deviennent rares, j'ai perdu le mien il y a trois mois et la misère s'est installée chez moi. Ma femme est tombée malade, j'ai trois petits enfants ; bref, je suis sans ressources. A force de démarches j'ai enfin trouvé une place où j'entrerai au commencement du mois prochain. Mais d'ici là, il faut vivre. Je vous connais, j'ai entendu vanter votre charité et je viens faire appel à votre bon cœur. Si vous voulez bien m'accorder votre aide, je serai à votre service pour tout travail qu'il vous plairait de me confier. »

J'ai mis impitoyablement ce « malheureux » à la porte, parce que son truc m'est trop connu. Ce monsieur respectable est un mendiant professionnel, sa « pauvre femme » n'existe pas plus que ses petits enfants, il n'attend et surtout ne désire aucun emploi et si, ému par sa détresse, après l'avoir gratifié d'un secours je lui avais réservé une besogne quelconque, celle-ci eût attendu vainement son retour. Tout ce que souhaitait ce vieux serviteur, c'était le billet de vingt francs qu'une âme charitable et naïve a toujours prêt pour la misère qu'elle découvre. Cinq visites à ce taux, cela fait cent francs par jour ; on peut vivre. Voilà comment les mendiants d'aujourd'hui se font des rentes. Les recettes sont à peu près certaines car la pitié est une vertu courante et les risques sont nuls, car s'il est entendu que la mendicité est interdite en France, il est notoire qu'elle est largement tolérée, je dirais presque encouragée tant est grande la faiblesse des pouvoirs publics à l'égard de ceux qui pratiquent cette industrie.

Je viens de citer le cas du quémandeur à domicile dont le boniment varie suivant le personnage qui est sollicité et suivant celui qui sollicite. D'autres fois, en effet, c'est un veuf qui tend la main pour des orphelins, tantôt un ancien militaire dont la pension est accrochée par de longues formalités bureaucratiques, tantôt un mari sans travail dont la femme vient de mettre au monde un enfant et qui souffre du froid, de la faim...

Mais ceux qui sonnent ainsi aux portes sont les audacieux, les habiles, les maîtres dans l'art de mendier. Les timides exploitent la rue et, là aussi, les trucs sont innombrables. Voici le dessinateur sans ouvrage qui vous aborde timidement pour vous confier, avec des larmes, qu'il n'a pas mangé depuis deux jours et qu'il ne sait où coucher. Vous êtes plus ou moins dupe ; si c'est plus, vous donnez un billet ; si c'est moins, vous lâchez quelques sous pour avoir la paix et... dix minutes après vous retrouvez votre famille installée chez le marchand de vin du coin, dégustant un apéritif corsé qui, étant donné le soi-disant vide de son estomac ne s'imposait pas.

Voilà la vieille femme, chargée d'un paquet volumineux ne renfermant, si on le soupèse, que des choses légères, qui vous demande poliment le chemin le plus court pour aller à... trois lieues de là. Si vous êtes au courant de ce truc ingénieux, vous donnez le renseignement avec un sourire et la bonne dame n'a plus qu'à attendre un passant moins éclairé.

Le voici : En entendant parler

Petite différence.

Le petit Bob, profitant d'un instant où il n'est pas surveillé, va chez l'épicier du coin :

— Donnez-moi pour vingt sous de bonbons, dit-il. La bonne passera payer.

L'épicier ne paraît pas très convaincu. Il toise Bob et demande d'un air méfiant :

— La bonne passera ? C'est bien sûr ?

Sur quoi Bob, après un bref instant de réflexion :

— Ce serait évidemment plus sûr que vous me fassiez cadeau d'un bonbon.

d'une aussi large course, il se récrie : « Mais c'est très loin, vous n'arriverez jamais. Vous devriez prendre le tramway. Justement, celui-ci y mène ! » C'est bien ce qu'attendait la vieille : « Le tramway, hélas non ! cela lui coûterait au moins vingt sous. Or, c'est une somme quand on est pauvre. »

Elle dit cela avec bonne grâce et ce qu'elle ajoute en peu de mots choisis vous trouble le cœur. Discrètement, en rougissant, en vous excusant presque tant vous craignez de blesser cette courageuse grand-mère, vous lui mettez quarante sous dans la main et vous filez vite, heureux et fier de votre belle action. Si vous tenez à ne pas troubler votre joie, ne tournez point la tête ; vous verriez le tramway passer et repasser sans que votre obligée paraisse s'en soucier, trop occupée à recommencer sur un autre la petite opération qui lui a si bien réussi avec vous.

Remarquez qu'en fait la plupart de ces gens-là ne mendient pas au sens strict du mot, c'est vous qui leur offrez spontanément une aumône qu'ils ne sollicitaient point. Aussi, devant le tribunal, leurs explications sont parfois originales. L'autre jour, on jugeait à Paris un individu poursuivi pour mendicité. Et, il déclarait ceci :

— Je ne mendie pas, messieurs. Voyez plutôt. Je présente ce livre aux personnes que je suppose avoir bon cœur. Elles s'inscrivent pour ce qu'elles veulent. J'ai un procès qui me vaudra quelque argent. Quand je l'aurai gagné, je rembourserai mes bienfaits. Est-ce de la mendicité ? J'appelle cela un emprunt, une souscription, si vous voulez. »

Ai-je besoin d'ajouter que les juges ne furent pas de cet avis ? La corporation des mendiants est organisée aussi bien, voire même mieux qu'au Moyen-Âge où, dans les Cours des Miracles, les capons, les mercandiers, malingreux, coquillards et francs-mitoux s'entraînaient mutuellement dans l'art d'exploiter la charité. Il y a parmi eux les « leveurs » dont le rôle est de préparer la besogne aux quémandeurs à domicile en découvrant la victime et en s'informant de ses habitudes. Il y a enfin les « sujets » qui sont les opérateurs, sujets parmi lesquels celui-ci joue l'ancien négociant ruiné ; cet autre, la brodeuse qui a perdu la vue ; ce troisième, le professeur de province qui a dû fuir sa petite ville à cause de ses opinions politiques. Mille autres trucs sont employés, plus ingénieux les uns que les autres.

Il y a, enfin, les agences de mendiants qui donnent les bonnes adresses avec la manière de s'en servir et le journal spécial de la mendicité qui paraît toutes les semaines et contient des renseignements professionnels pleins d'intérêt. C'est ainsi qu'il indique les immeubles où le concierge permet de chanter dans les cours. Il émet des offres ou demandes d'emplois pour conducteurs d'aveugles, manchots et boiteux aux portes des églises, appareils pour infirmes — vrais ou faux.

On y trouve des annonces comme celles-ci : « On cherche un aveugle sachant jouer de la flûte. » Ou bien : « On demande un manchot pour bains de mer bien fréquentés. » Enfin, il contient la liste de tous les baptêmes, mariages, enterrements, jours anniversaires de personnes riches et charitables, ce qui rend moins aléatoires les visites des quémandeurs. Le mendiant moderne est un homme d'affaires averti.

Georges ROCHER.

Le triomphe.

C'est par la radio que M. Ramsay Mac Donald apprit à Seaham au cours de la nuit du mardi à mercredi, les résultats de la grande consultation électorale britannique.

Et le premier ministre qui aime jouer les sages, conclut, vers trois heures du matin, avant d'aller se coucher :

— Un triomphe est plus dur à exploiter qu'une simple victoire !...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Autour du Conseil général

L'Armement Sanitaire Sanatoria ou Hôpitaux

Un appel du Préfet de la Haute-Garonne demandant la participation du Lot à la création d'une institution interdépartementale, qui prendrait à sa charge d'organiser des Sanatoria interdépartementaux, en vue d'y répartir les malades du département adhérents, vient de mettre à l'ordre du jour du Conseil général du Lot le problème de l'organisation sanitaire départementale.

Nos lecteurs ont pu lire dans les comptes rendus du Conseil général la controverse que cette question a soulevée, entre M. le Docteur Bénéche, M. le Docteur Constant tous deux praticiens avertis et très exactement informés des conditions dans lesquelles se pose le problème de la lutte contre la tuberculose dans nos campagnes.

Le Sanatorium est un établissement destiné à hospitaliser pour une durée de trois à six mois des personnes atteintes de tuberculose pulmonaire, non évolutive, et susceptibles d'une amélioration pendant la durée de séjour dans le sanatorium.

Le nombre de sujets suspects est tel que l'on entrevoit l'impossibilité d'avoir un nombre de lits de sanatorium suffisant pour répondre aux nécessités. Et il apparaît plus urgent, et plus logique de recourir à l'hospitalisation des vieillards et des porteurs de germes, atteints de tuberculose ouverte, qui permet par l'hospitalisation d'un seul de protéger le milieu familial.

C'est dans ce but, et pour répondre à ces nécessités, que la lutte antituberculeuse s'oriente de plus en plus vers la construction non point de sanatoria, mais d'hôpitaux sanatoria, et vers la construction de pavillons d'isolement pour tuberculeux dans nos hôpitaux.

Comme l'ont fait très judicieusement remarquer, MM. les Docteurs Constant et Roger Couderc, les porteurs de germes, les agents de contagion du milieu familial et du milieu social, sont surtout des vieillards et des chefs de famille, qui n'acceptent pas d'être hospitalisés loin de leur lieu d'origine.

En place de construire des Sanatoria ou des Hôpitaux-Sanatoria interdépartementaux, il convient donc de rechercher dans le cadre départemental les divers hôpitaux et hospices, dans lesquels il convient d'aménager des services spéciaux pour l'hospitalisation des tuberculeux. Il faut utiliser au mieux des besoins de la défense sanitaire les hôpitaux et hospices déjà existants dans les divers cantons du département du Lot. C'est là une simple question d'organisation et d'aménagement. C'est un problème de rationalisation de nos hôpitaux-hospices.

D'autre part, la Haute-Garonne demande le concours du Lot pour la création de sanatoria interdépartementaux, et il est vraiment déconcertant que nul ne songe à assurer une meilleure utilisation du Sanatorium de Montfaucon qui est successivement utilisé pour être ensuite abandonné, puis repris, puis de nouveau abandonné, parce que nul n'a songé à en assurer l'administration et à mettre en cause la responsabilité des administrateurs en exercice.

Le Sanatorium de Montfaucon a coûté plus de dix millions à l'Etat et l'on continue toujours en pleine anarchie à construire et à aménager, pour tour à tour démolir et reconstruire.

Nulle comptabilité n'existe permettant de préciser les sommes qui ont été englobées au Sanatorium de Montfaucon depuis 1918.

Quand nous parlons d'aménager nos hôpitaux, on nous répond qu'il n'y a pas d'argent.

Les crains que la seule chose qui fasse défaut, c'est une administration et des responsables. Le Sanatorium de Montfaucon passe successivement de mains en mains, on l'affecte et on le désaffecte, on le prend en charge puis on s'en décharge.

Puisque nous manquons d'argent pour utiliser nos établissements sanitaires, aménageons-les et luttons contre la gabegie qui rend leur utilisation et leur affectation impossible.

Paul GARNAL.

Monuments historiques

Les services d'architecture du ministère des beaux-arts font actuellement réparer la porte du Figuier (douzième siècle), monument historique qui se trouve à l'entrée du bourg de Rocamadour. Cette porte, plusieurs fois accrochée par des canons, avait besoin de réparations sérieuses.

Le montant des travaux étant de 5.000 fr., 3.500 fr. seront payés par l'Etat.

Fraude sur les vins

Déclaration obligatoire à faire par les récoltants et les acheteurs de moutis et de vendanges fraîches.

La loi du 29 juin 1907 oblige tout propriétaire, fermier ou métayer récoltant à déclarer, chaque année, à la mairie de la commune où il a fait son vin, la superficie des vignes qu'il possède ou qu'il exploite et la quantité de vin produit.

Les intéressés sont informés que les déclarations devront être faites et seront reçues dans les mairies, pour l'année 1931 jusqu'au 15 novembre inclus dernier délai.

Aucune déclaration tardive ne sera admise quel que soit le prétexte invoqué par le déclarant.

Sucrage des vendanges

L'époque à laquelle les viticulteurs pourront employer le sucre pour la fabrication des vins destinés à la consommation familiale, commencera en 1931, au début des vendanges pour prendre fin le 1^{er} décembre 1931 inclus.

L'emploi du sucre pour l'amélioration des vins de première cuvée est interdit dans le département du Lot.

Pour les Grands Mutiles

Comme suite à l'autorisation accordée le 8 octobre 1931 par M. le Ministre de l'Intérieur une vente de timbres pour la « Maison des Grands Invalides » et au profit de la Fédération Nationale des Grands Invalides de Guerre, 7, rue Ernest Cresson à Paris (14^e) aura lieu à Cahors le 11 novembre prochain sous le haut patronage de M. le Préfet du Lot et de M. de Monzie, député, Maire de Cahors, ancien Ministre.

Le Comité d'organisation de Cahors et les Grands Invalides de Guerre espèrent que le meilleur accueil sera réservé aux queteuses qui ont bien voulu assurer par leur gracieux concours le succès de cette vente à Cahors.

Il s'agit d'aider ceux qui sont revenus de la guerre trop mutilés pour pouvoir assurer leur existence et l'existence des leurs par un travail rémunérateur et qui en général ne sont pas considérés comme assez grands mutilés pour obtenir l'allocation pour aide constante d'une tierce personne.

7.160 fr. de pension et d'allocation accordées à un mutilé amputé d'un membre, émué et sourd, et d'allocation accordées à un mutilé trépané, avec crises fréquentes d'épilepsie, incapable d'aucun travail suivi.

Nous prions la population d'être généreuse pour aider les Grands Invalides de la Guerre qui, avec l'âge, ont besoin plus que tous autres de sollicitude et de soins et qui eux sont tous des combattants authentiques décorés de la Médaille Militaire ou de la Légion d'Honneur pour faits ou blessures de guerre.

Le Comité de vente et le Conseil d'Administration.

Le Lot à Paris

La Société « le Chêne du Quercy » donnera une grande matinée, dans les Salons du Palais des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, le 8 novembre, 1931, à 14 heures.

Cette matinée comprendra : 1^o Grand concert vocal et instrumental, avec le concours du groupe d'artistes qui nous émerveilla à la matinée d'octobre, 2^o Bal à grand orchestre, jazz des Ménestrels de France, accordéon Vidalie.

Tous ceux qui assisteront à la matinée du 11 octobre dernier, ne manqueront pas à celle de dimanche prochain, pour la bonne raison qu'ils y passeront une agréable après-midi, qu'ils furent émerveillés de notre nouveau d'artistes. Les applaudissements nourris qu'ils ne leur ménagent pas, se passent de commentaires. Enfin le bal fut plus animé que jamais. Les étrangers qui nous firent l'honneur d'assister à cette matinée furent charmés du spectacle et de l'accueil qu'ils y reçurent. Nous pouvons nous assurer qu'il en sera toujours ainsi.

Le Comité des Fêtes, sous la direction énergique autant que compétente de son Président, M. Rougier, nous avait promis quelque chose de bien pour cette année, nous sommes obligés de reconnaître qu'il a mieux fait que nous n'aurions osé espérer, nous sommes donc assurés que la période qui s'est magnifiquement ouverte le 11 octobre sera une saison au-dessus de tout éloge, aussi, nous, Sociétaires et nos amis saurons-nous lui prouver que nous sommes sensibles à son effort en suivant plus assidûment que par le passé, les belles fêtes qu'il veut bien nous organiser.

Personnel du Trésor

Mme Magot, dame employée du Trésor dans le Lot est élevée de la 2^e classe à la 1^{re}.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur de bronze de l'Assistance publique est décernée à Mme Veuve Calmeis, sage-femme, à Gourdon; Mme Delprat, en religion sœur Marie-Adrienne, religieuse hospitalière à l'asile de Leyme; M. Fauché, chef de bureau en retraite, de la sous-préfecture de Gourdon; Mme Lescole, en religion, sœur Jean du Sauveur, religieuse hospitalière à l'asile de Leyme, Mme Valen, infirmière, hôpital St-Jean, à Sarrazac.

Compatriotes

Notre compatriote, Mlle Laurence Meilhan vient de subir avec succès le concours d'internat des hôpitaux de Dijon.

Fédération départementale des A. C. N. P.

Le Conseil d'administration ayant décidé d'organiser une tournée de propagande dans le département du Lot, les délégués visiteront le canton de Payrac le dimanche 8 novembre prochain.

Voici l'itinéraire :

1^{re} tournée : Le Roc, 9 h.; Nadaillac, 10 h.; Lamothe-Fénélon, 11 h.; Masclat (banquet).

2^e tournée : Reilhaguet, 9 h.; Calès, 10 h.; Loupiac, 11 h.; Payrac, 17 h.

L'ordre du jour étant des plus importants, nous espérons que tous les anciens combattants non pensionnés des communes susvisées, faisant partie ou non de la Fédération, seront présents à ces réunions.

La cuisine quercynoise à Paris

Entre les moyens mis en œuvre pour attirer le touriste, la gastronomie n'est pas négligeable. Aussi faut-il signaler l'initiative prise par la section d'art gastronomique au Salon d'Automne. Elle a décidé que du 1^{er} novembre au 15 décembre se dérouleront à Paris ce que nous pourrions appeler des manifestations de table qui constitueront comme une Exposition, un Salon Culinaire. Chacune des provinces de France a été appelée à produire ses mets régionaux dans un repas spécial préparé et servi dans le superbe cadre du Salon.

La cuisine du Quercy sera représentée par trois collaborateurs choisis parmi les meilleurs. Ce sont : M. Souillet, propriétaire de l'Hôtel des Ambassadeurs (Cahors), déjeuner fixé au 8 novembre.

M. Martial Descomps, de l'hôtel Sainte-Marie (Rocamadour), déjeuner fixé au 22 novembre.

M. Pierre Couderc, Grand-Hôtel Bellevue (Souillac), déjeuner fixé au 4 décembre.

Allons ! La réputation de la cuisine quercynoise est en bonnes mains. Elle sera bien défendue.

Académie des Jeux Floraux

L'Académie des Jeux Floraux décernera de nouveau en 1932 les grands prix de vertu Fabien Artigue suivants :

Un prix indivisible de 10.000 fr. attribué, s'il y a lieu, à une famille d'agriculteurs ;

Un prix indivisible de 10.000 fr. attribué, s'il y a lieu, à une famille d'artisans ou d'ouvriers ;

Une fondation d'une somme de 10 mille francs divisible, destinée à récompenser des personnes particulièrement méritantes ou bien des œuvres charitables ou d'éducation.

Pour les deux prix indivisibles, les concurrents devront appartenir à l'un des départements qui suivent : Haute-Garonne, Ariège, Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Hérault, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées et Dordogne.

Chronique des Théâtres

Tournées Jean Valmy

La Grande Revue « Pour vous Plaire ! » Grâce à un effort inouï qui les place au premier rang des grandes tournées internationales, les Tournées Jean Valmy ont monté et mis en route la formidable revue à grande mise en scène « Pour vous Plaire ! » 3 actes et 30 tableaux de Jean Valmy et Robert Valaire. Partout, ce spectacle magnifique provoque l'enthousiasme du public, avec ses 300 costumes éblouissants, ses 30 décors somptueux et sa troupe de quarante-cinq artistes et danseuses où triomphent le populaire comique Henri Busquet, la divette parisienne Monique Varny, René Dary, Régine Bory, Jack Redson, Gerry Margera, René Costal, André Lovely, etc... les dix menestrels de Paris, Londres et Vienne, les 40 danseuses classiques et enfin les exotiques extraordinaires et célèbres danseuses anglaises : The 12 Young Zannor Girls. Le chef d'orchestre extra-moderne Francis Malbec dirige la partition endiablée de ce spectacle inégalable que les Tournées Jean Valmy nous présenteront le jeudi 5 novembre au Palais des Fêtes.

PALAIS des FÊTES

Samedi 7, Dimanche 8 (Matinée et soirée)

ENCORE UN PROGRAMME DE CHOIX

ENTRE DEUX EAUX, comique sonore, ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes. (Obsèques de Le Brix et Mesmin, Le Jubilé municipal de M. Herriot, Gandhi et Charlot, Interview de M. Pierre Laval, Voyage à Berlin de MM. Pierre Laval et Briand, etc.). KOKO, PEAU-ROUGE, dessin animé sonore.

Le Mystère de la Chambre Jaune

d'après le célèbre roman policier de Gaston Leroux.

Film entièrement parlant français

EDEN

SEMAINE DE GALA

Deux grands films

Si l'Empereur savait ça

avec Françoise Rosay, Tania Fédor, de la Comédie Française, Berlay, S. Deloé, G. Moulay et André Luguet, de la Comédie Française.

Film parlant 100 0/0 français, plein de force satirique et d'humour, où sont ridiculisés les grands de ce monde, et le drame sonore

Anna Christie

avec la grande vedette GRETA GARBO

Œuvre d'humanité palpitante et de pitie profonde. C'est l'histoire touchante d'une fille perdue qui lutte contre la honte du passé et se régénère. Perle avant de tomber et fange après sa chute... Cette fange pourtant contient l'eau pure encore...

ACTUALITÉS PARLANTES, Fox Movietone.

Nota. — Etant donné l'importance du programme, les séances commenceront à 9 heures précises.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

MAURICE DONNAY de l'Académie française

C'est demain vendredi, 6 novembre, en soirée, que se tiendra la troisième réunion de la saison.

Nous rappelons que M. Maurice Donnay, de l'Académie Française, y parlera sur le sujet suivant : « A propos d'un Cinquantenaire. Souvenirs du Chat Noir. » La séance commencera à 21 heures précises. La location se fait, comme d'usage, chez la concierge du Théâtre.

La propagande d'amitié

En plus d'une œuvre d'ordre intellectuel, les « Amis du Beau Vieux Quercy » accomplissent une excellente propagande qui se résoud pour notre département en beaux profits matériels. Toutes les personnalités qu'ils font venir à Cahors et auxquelles ils ont soin de présenter la ville et la région avant de les présenter au public s'en retournent charmées et conquises par la beauté d'un pays que beaucoup ne connaissent pas. Toutes y sont revenues et se sont faites à Paris les agents d'une publicité verbale qui vaut mieux que toutes les autres.

« Nous importons des artistes et des conférenciers », disait un jour le secrétaire général de la société, « nous « exportons des amitiés ». La formule est aussi juste que pittoresque. Nous pourrions citer les témoignages écrits de tous les orateurs, conférenciers ou artistes qui se sont succédés ici. Ne donnons que le dernier, celui de Georges Wagne, le célèbre artiste que tout le monde sait être le « Brague » dont la grande Colette a fait un des héros de *La Vagabonde*.

Voici le texte de la lettre qu'il adressait récemment à M. Eugène Grangé, président des « Amis du Beau Vieux Quercy ».

« Paris, 16 octobre. — Laissez-moi vous dire, cher Monsieur, la joie que j'ai eue à passer cette journée dans votre beau pays, au milieu de votre cercle si intéressant et à l'accueil si sympathique. J'ai eu l'impression que notre conférence illustrée a fait plaisir à vos sociétaires, et j'en suis heureux. Enfin, nous avons évoqué les heures déjà lointaines de nos pérégrinations avec Colette.

« Vive Cahors et son groupe littéraire ! Et vive les amis qui nous en font d'autres ! »

Lycée Clément-Marot

Voici les résultats définitifs obtenus au baccalauréat (sessions juillet et octobre 1931) par les lycées de jeunes filles de Cahors :

1^{re} partie A : Mlle Frayssinet Yvonne.

1^{re} partie A' : Mlles Arnaud Marguerite, Pebeury Suzanne.

1^{re} partie B : Mlles Bladier Louise, Escourrou Alice (mention assez-bien), Sadoul Yvette, Soupire Jeanne.

2^o partie philosophie : Mlles Alazard Suzanne, Bories Renée, Cubaynes Fernande, Dablane Huguette (mention assez-bien), Delrieu Simone (mention bien), Guiral Paulette, Honorat Hélène (mention bien), Ruilhes Paulette, Vidailac Suzanne.

Ancien régime : Mlles Cassagne Cécile, Dreneau Solange, de la Garrigue Odette, Franqueville Andrée.

AVENIR CADURCIEN

Bal de la Sainte-Cécile

Comme nous l'avions annoncé précédemment, c'est le 17 novembre prochain qu'aura lieu la soirée dansante organisée par notre société musicale.

Les organisateurs sont à l'œuvre pour donner à cette soirée un éclat tout particulier.

MM. les membres patrons et honoraires auront leur entrée gratuite, et pour permettre à la jeunesse de passer un agréable moment, le prix d'entrée est fixé à 5 francs.

Mesdemoiselles, préparez vos toilettes, vous allez recevoir vos cartes d'invitation.

Pour les repas par petites tables, le menu en sera donné la semaine prochaine ainsi que le prix.

Les inscriptions seront reçues au Palais des Fêtes. Ne seront servis que les repas commandés à l'avance. Un numéro de table sera donné à chaque souscripteur. Le repas sera servi à 1 heure.

Vendredi 6 novembre, à 20 h. 30, répétition générale au local habituel, rue Clemenceau.

Préparation à la Fête de l'Armistice. — Bal du 17 novembre. — Présence absolument indispensable.

La répétition sera dirigée par M. Rivière.

Au Robinson

SAMEDI 7 NOVEMBRE

BAL DES TARN-&GARONNAIS

DIMANCHE MATINEE ET SOIREE

Mercredi, Fête de l'Armistice

Matinée et soirée

« Les Versatile Players »

Orchestre Jazz symphonique

Direction BOURJADE

1^{er} Prix du Conservatoire

Service transport : voiture du ROBINSON

Départ en face la mairie

Noces et banquets, Repas sur commande

TELEPHONE 207

A propos du prix de la viande

La foire du 3 novembre a été encore une déflation pour les producteurs, notamment pour les propriétaires qui avaient amené sur le foire, bœufs et porcs.

Ils avaient espéré un relèvement des prix ; il n'y a pas eu de changement sur les cours précédents. La baisse a été même plus accentuée.

Mais, disait-on, les bouchers ont, à présent, consenti une baisse sur le prix de la viande. Les propriétaires répliquaient que cette baisse n'était pas en rapport avec celle qui subit le prix du bétail. C'est bien exact.

Et, alors, que faire ? Au cours d'une réunion qui a eu lieu ces jours derniers, « certain » a parlé d'une « certaine » presse qui préconisait la baisse du prix de la viande.

Quelle est cette « certaine » presse dont on parlait ? Nous l'ignorons, puisqu'il n'y a pas eu de baisse, sans exception, a fait campagne pour que la viande à l'état soit vendue à un prix concordant à celui du bétail sur le champ de foire.

Eh nenni ! Le « certain » orateur qui parla à la réunion aurait dû se rendre compte de cette situation anormale qui permet au commerçant de gagner gros là où le producteur perd tout.

Les bouchers, dans plusieurs villes, ont compris cette situation. Le prix de la viande a baissé, car ils ont, surtout, compris que cela aurait une influence considérable sur le prix des restaurants et hôtels et sur le tourisme.

Dans les villes d'eau, restaurants et hôtels ont subi de grandes pertes par suite du coût des denrées et de la viande, notamment.

Il suffit de lire le jugement suivant rendu par le juge de Deauville :

« Attendu, que dans l'espèce, la ville de la subit un préjudice très sérieux, « tant matériel que moral ; que le fait par les bouchers et charcutiers de vendre leur marchandise un prix exagéré a pour corrélation « une augmentation du prix de la viande ».

« que cette hausse a pour conséquence d'obliger les hôteliers et restaurateurs à pratiquer des prix « prohibitifs qui chassent leur clientèle et d'engager la clientèle saisonnière de passage aussi bien que sédentaire, à désertier... etc... »

Mais, est-ce qu'à Cahors, on n'a pas vu des touristes qui n'ont fait que traverser la ville ?

Aussi bien, nous lisons le filet suivant :

« Répondant à l'appel du maire qui leur demandait d'envisager une baisse des prix de la viande, les bouchers non syndiqués de Royan viennent d'appliquer de nouveaux barèmes dont les tarifs sont inférieurs de 30 à 50 pour 100 à ceux de la saison balnéaire. Les bouchers syndiqués ont consenti une baisse dans la proportion de 15 à 20 pour 100. »

Allons ! tout finira par s'arranger avec les bouchers et les charcutiers : une « certaine » presse, ou plutôt toute la presse le souhaite, mais elle ne manquera pas de signaler les abus, les exagérations s'il s'en produit, car, après tout, tout le monde ne peut pas payer le prix fort, comme peut le faire un millionnaire, un riche !

L. B.

UN FILM DE JACQUES FEYDER Si l'EMPEREUR SAVAIT CA... ENTIEREMENT PARLANT FRANÇAIS AVEC ANDRÉ LUGUET

Banquet de l'Armistice

Les Anciens combattants désireux de prendre part au banquet de l'Armistice sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 7 novembre, à 8 h. 1/2, au Café de la Promenade.

Vagabonds

Le nommé Brontin, 58 ans, a été arrêté par la gendarmerie de Souillac, pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

Pour les mêmes délits, le nommé Parot, 37 ans, a été arrêté, à Marminiac, par la gendarmerie de Cazals.

Les deux vagabonds ont été écroués à la prison de Cahors.

Outrages

Jean T..., de Caillac, reçut, ces jours derniers la visite d'un huissier de Cahors. Cette visite ne lui plut pas et il le prouva en injuriant et en menaçant l'officier ministériel qui a porté plainte contre T...

Un irascible chasseur

Ces jours derniers, le jeune C..., de St-Cirques, revenant bredouille de la chasse. Son frère aîné le plaisanta. C... fut mécontent des railleries de son frère. Il épaula son fusil et tira.

Le frère avait vu le geste et, aussitôt, il se baissa. Le coup de feu passa par dessus la tête. Toutefois, la casquette fut touchée par quelques grains de plomb.

La gendarmerie informée de l'affaire a ouvert une enquête.

Obsèques

Mercredi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Rémy Rescoussié, commis principal des P. T. T. à Cahors.

Un long cortège, composé de ses collègues de la Poste, et de nombreux amis a suivi le char funéraire qui était recouvert de couronnes, de gerbes, de fleurs.

Après la cérémonie religieuse, le long cortège s'est rendu au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Avant que le cercueil ne soit déposé dans la tombe, M. Bousquet, le distingué receveur des P. T. T., au nom de l'Administration, a adressé en ces termes le dernier adieu à Rémy Rescoussié.

Discours de M. Bousquet

C'est avec un sentiment de profonde tristesse, que je viens apporter, au nom de l'Administration des Postes et des Télégraphes, un dernier témoignage d'estime et d'amitié à Rémy Rescoussié.

Pour retracer sa carrière administrative, prématurément brisée, quelques mots suffisent : Le 1^{er} septembre 1913, il débute en qualité de Surnuméraire à Chaunay ; et, presque aussitôt, la guerre le prend. Elle le rend 5 ans après, malade, affaibli, atteint déjà, sans doute, du mal qui doit l'emporter.

Il lutte cependant avec énergie ; nommé à Cahors le 11 septembre 1919, il débute rapidement pour ses chefs un collaborateur précieux ; mais la tâche administrative ne lui suffit pas ; une activité débordante le porte à se dépenser généralement. Les groupements de mutilés et d'anciens combattants, les sociétés d'habitation à bon marché, les sociétés de pisciculture et de colombophilie absorbent ses loisirs et bénéficient de son dévouement.

Les regrets unan

Mutilés et Invalides du Travail

Convocation. — Fête de l'Armistice du 11 novembre 31. — Les camarades M. L. du T., fédérés ou non fédérés (dames et hommes), munis de leur insigne, sont convoqués pour assister à cette cérémonie afin de rendre un devoir sincère, aux enfants de Cahors, morts pour la France.

Rendez-vous sur le parvis de la Mairie de Cahors, le mercredi, 11 novembre 31, à 9 h. 30 du matin.

Le Secrétaire, E. TROUVOT. Engins dangereux. Nous avons annoncé l'arrestation du nommé René Maudinaud, monteur au chauffage central qui est inculpé de vol d'une moto.

Au cours d'une perquisition, la police a trouvé que Maudinaud était en possession d'un paquet contenant des explosifs qu'il a certainement volés.

Que voulait-il en faire ? C'est ce que l'enquête ne manquera pas d'établir.

En cueillant des glands Mme Laurie, âgée de 75 ans, demeurant à Concois, était montée sur un chêne pour cueillir des glands.

Tout à coup, elle perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Dans la chute, elle se fit une plaie à la tête. Mais la blessure n'est pas grave.

Foire du 3 novembre 1931 La foire du 3 novembre a été assez importante; il y avait beaucoup de marchands et une foule énorme de visiteurs.

Voici les cours : attelages, 6.000 à 5.000 fr.; moyens, 4.000 à 6.000 fr. la paire.

Bœufs gras, de 200 à 250 fr. les 50 kilos.

Agneaux gras, 4 à 4 fr. 50 le kilo.

Moutons gras, 3 fr. 50 à 4 fr. le kilo.

Brebis d'élevage, 250 francs.

Marché : Poules, 7 fr 25; poulets, 6 fr. 75; canards, 5 fr. 50; dindons, 4 fr. 50; lapins privés, 2 fr. 75, le tout le 1/2 kilo. Œufs, 6 fr. 75 la douzaine. Pigeons, 7 fr. la paire. Perdreaux, 13 fr. 50 pièces. Oies, canards gras, 4 à 6 fr. 50 la livre.

Halle : Noix, 70 fr. l'hectolitre. Maïs, 35 fr. les 80 litres. Pommes de terre, 25 fr. les 50 kilos.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Nous lisons tous avec intérêt les communiqués officiels que fait avec ponctualité « Le Comité » de l'Aviron Cadurcien à la suite de chaque match de rugby. Mais, je ne sais pas si vous êtes comme moi, je les trouve un peu ternes ces communiqués, comme d'ailleurs tout ce qui est officiel.

Je comprends que, peut-être, « Le Comité » ait besoin de mettre quelques formes dans le compte rendu du match de la veille. Il y a le joueur qu'il ne faut pas vexer pour ne pas perdre son concours; celui qu'il ne faut pas « gonfler » pour ne pas le rendre exigeant ou personnel. Toutes ces considérations peuvent être respectées par « Le Comité », je l'admets; mais moi qui ne suis pas « Le Comité », n'ai-je pas le droit de dire ce que je pense ?

Je demande la permission de le faire ici, chaque fois qu'il me plaira, afin que nul n'ignore l'impression produite par l'équipe après de la majorité des spectateurs. Car l'opinion de celle-ci compte aussi, je crois ? Je tâcherai d'ailleurs de bien écouter le public et de reproduire ici, succinctement, mais aussi exactement que possible, son opinion. Ceci ne peut que servir utilement, c'est mon avis, la cause du rugby cadurcien. Voyez-vous, un Comité, que personne ne critique, croit faire toujours d'excellente besogne.

Dimanche dernier, comme ça si bien dit « Le Comité », rien à dire sur la partie, en raison de l'inégalité de valeur des « formations » en présence. J'en profite pour attirer l'attention du « Comité », toujours d'après ce que j'ai entendu, sur la valeur des diverses lignes de l'équipe.

En avant, la ligne est sensiblement légère, homogène et désireuse de bien faire. Le talonnage est au-dessus de la moyenne, et quand Besombes et Taurines encadreront le Capitaine, le pack devra faire un travail efficace.

Les 3/4 ont de la classe. Les centres sont un peu personnels, ils oublient trop

des alliers qui sont pourtant capables de conclure. Je sais que dans cette ligne les places sont chères, en raison du nombre des compétiteurs.

Delgat est l'arrière sûr, bien souvent éblouissant d'adresse.

Le point faible de l'équipe, je le signale sans arrière-pensée, c'est la paire de demis.

Delmas est à maintenir à l'ouverture. Il doit y être merveilleux, s'il veut bien consentir à percer droit ou, quand cela ne lui est pas possible, à passer rapidement aux centres sur lesquels il peut compter. Rien n'est plus décevant pour un spectateur qui s'y connaît, que de voir un demi d'ouverture aculer les 3/4 sur la touche, annihilant ainsi les qualités d'excellents attaquants. Allons Delmas, un peu de bonne volonté; le public vous le demande.

Le nouveau demi de mêlée essayé dimanche contre Caussade a sûrement joué. Mais est-ce bien sa place ou manque-t-il d'entraînement ? Je lui reprocherai (que ce mot ne l'effraye pas trop), de ne jamais gêner son adversaire quand la balle ne sort pas de son côté et un peu de lenteur pour transmettre à l'ouverture quand Gruffy lui fait cadeau de l'ustensile. A l'actif de ce demi, je signale son courage et quelques bonnes passes dans des situations difficiles. Mais ces situations difficiles pourraient être évitées, avec plus de rapidité dans la prise de la balle et sa transmission à l'ouverture.

Pour aujourd'hui, j'en ai assez dit. Toutefois, je crois devoir ajouter que « Le Comité » serait bien inspiré en s'assurant, pour dimanche, les services de Lécussan à la mêlée.

Le Moustique.

Frégate Cadurcienne

La Frégate Cadurcienne a constitué son bureau pour 1932.

Président d'honneur: MM. Fourgons et Miquel. Président: M. Blanc; vice-président: M. Lagrange; secrétaire: M. Jean Astruc; trésorier: M. Yvan Astruc.

Membres du Conseil d'administration: MM. Vidal, Lacoste, Flajjac, Bouly.

A LUZÉCH. Rugby. — Dimanche dernier a eu lieu, à Luzéch, le match de retour qui mettait aux prises l'Union Sportive Luzéchoise et l'Union Sportive Gourdonnaise.

En première mi-temps, Luzéch se trouve handicapé par l'absence de plusieurs titulaires. Néanmoins, le jeu se déroule d'un camp à l'autre; la mêlée gourdonnaise est mieux équilibrée, aussi les visiteurs qui menacent le camp adverse ont l'honneur de marquer le premier essai de la partie.

En deuxième mi-temps on sent chez les locaux plus de cohésion, ils dominent nettement à plusieurs reprises, les efforts luzéchois sont compensés par un essai en bonne position.

La fin fut sifflée avec le score de 3 à 3. Championnat. — Dimanche prochain, 8 novembre aura lieu, à Luzéch, sur le terrain de Trescol, le premier match de championnat de la saison.

L'Union Sportive Luzéchoise aura pour adversaire la belle équipe de l'Amicale Penne-St-Sylvestre. Nous sommes persuadés que cette partie, qui sera intéressante à tous les points de vue, attirera, comme les années précédentes, la foule du grand public sportif.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

Arrondissement de Cahors

Catus. Manifestation du souvenir. — L'Amicale des Poilus a commencé, dès après la guerre, une tradition à laquelle il n'a jamais été manqué depuis lors en témoignage, chaque 1er novembre aux camarades de Catus morts pendant la guerre de la fidélité de son souvenir.

Continuant cette coutume, dimanche, jour de la Toussaint, à 11 h. 30, l'Amicale en cortège, précédée de son drapeau, s'est rendue au Monument aux Morts et y a déposé une magnifique gerbe de chrysanthèmes. Le dévoué président de l'Association, notre excellent camarade, M. J. Courtil, a prononcé quelques paroles, mais fortes paroles de circonstance.

Quoique simple et discrète cette cérémonie qui s'est déroulée par une superbe matinée de soleil, a été comme toujours fort émouvante.

Montgosty. Nécrologie. — Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de notre compatriote, M. Auguste Socirat, décédé subitement à Montauban, à l'âge de 60 ans.

La triste nouvelle qui nous est arrivée par téléphone a surpris tout le monde, car rien ne faisait prévoir

une mort aussi brusque. Quoique M. Auguste Socirat ait quitté notre commune depuis de nombreuses années, il y avait conservé de nombreux amis que la nouvelle de sa mort a beaucoup peiné.

Au nom de ces amis et en notre nom personnel nous présentons à sa veuve et à toute la famille nos condoléances attristées. — Jules DELFORT.

Lauzès. Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Laló, veuve de M. Laló qui fut, durant de nombreuses années, employé des tabacs à Lauzès. Mme Laló était âgée de 70 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Luzéch. Sports. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Figeac

Figeac. Avis. — La société « La Vieille Montagne » fait connaître à ses abonnés que, pour permettre l'élagage d'arbres dans le voisinage des lignes, la distribution de l'électricité sera suspendue lundi prochain, 9 courant, du lever du soleil jusqu'à 13 heures.

Dans le cas où par suite de mauvais temps le travail ne pourrait se faire ce jour-là l'arrêt de la distribution aura lieu le lundi suivant 16 novembre.

Aux Anciens Combattants non pensionnés. — Je suis heureux de vous annoncer que notre Président National Pédemans assistera à notre banquet du 11 novembre qui sera présidé par M. Loubet, Maire de Figeac et je ne doute pas que les inscriptions à ce banquet seront comme les années précédentes très nombreuses. D'autre part, profitant de son passage à Figeac, le Président Pédemans fera aux anciens combattants non pensionnés une grande conférence, à 10 h. du matin, dans une salle de la mairie, ou au théâtre si le nombre l'exige.

Il ne fait aucun doute que toute la section de Figeac, ainsi que les camarades disponibles des communes, des cantons seront présents, pour écouter la voix chaude de leur président qui leur rendra compte des efforts accomplis et des espoirs en perspective.

Camarades, tous présents le 11 novembre et inscrivez-vous au banquet ayant le 8 novembre car les places sont limitées. — Le Président de la Section de Figeac : J. LONGE.

Chambre des huissiers. — Les huissiers de l'arrondissement de Figeac, dans leur dernière réunion, ont procédé au renouvellement de leur chambre qui se trouve ainsi composée: Syndic, M. Genillet, huissier à Lacapelle-Marival.

Secrétaire, M. Loides, huissier à Figeac; Rapporteur, M. Cassan, huissier à Lironquié; Trésorier, M. Vayssellet, huissier à Figeac; Membre, M. Cavalé, huissier à Cojarc.

Cahors. Encore la question de l'adduction d'eau. — J'ose espérer que l'intéressante conférence du Colonel Legret aura convaincu ceux qui, naïvement, croyaient que la modeste source d'Hermie qui alimente tout juste en été un lavoir de quartier était suffisante pour garantir à la population de Cahors un volume d'eau dont on n'aurait même pas l'emploi. J'ai démontré déjà l'insuffisance du bassin d'Hermie, son débit restreint étant sensible à la moindre pluie locale.

Seules les grandes sources d'après les études et de Landenouze offrent la garantie du volume nécessaire en tout temps, quel que soit le développement de Cahors.

La source des écluses a été l'objet de nombreuses analyses et le docteur Larnaudie assimilait son eau à celle de Vitte. Cette source dont le débit minima est au moins de 100 litres par seconde, provient certainement d'une rivière souterraine, mais son embouchure ayant été obstruée par des blocs, lors de la construction du souterrain, on n'a aucun indice sur sa provenance.

La source de Landenouze provient certainement d'une rivière souterraine dont la source est très éloignée si l'on en juge par les cailloux arron-

dis en forme de boules ou d'œuf jetés par la fontaine lors de ses grandes crues. Je ne possède aucune analyse de cette source, mais son eau présente les mêmes apparences que celle de l'écluse de Cahors. Insigne comme l'eau distillée, elle ne donne aucune réaction avec les acides et son débit minimum dépasse 30 litres par seconde. Son élévation est facile et sa conduite n'emprunterait que la route sur un parcours de 170 mètres.

La source de l'écluse nécessiterait une élévation d'une trentaine de mètres.

Un service est chargé d'étudier le projet et de déterminer laquelle des deux sources doit alimenter notre ville. — P. VINCENT.

La Toussaint à Cahors. — La population cahorçaise n'a pas oublié ses morts.

Les deux cimetières étaient littéralement jonchés de fleurs témoignage de la piété de nos concitoyens.

Arrondissement de Gourdon

Gramat. Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Augustin Bousquet, décédé subitement, à l'âge de 68 ans.

La mort de M. Bousquet a vivement ému ses nombreux amis. Rien, en effet, ne faisait prévoir une fin aussi brusque.

Nous adressons à la famille du regretté disparu, nos sincères condoléances.

Miers. Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jean Vertut et de M. Dulac, blessés de guerre. Ces deux morts ont provoqué une vive émotion dans notre commune où les regrets des défunts étaient bien connus et estimés. Nous adressons aux familles en deuil nos bien sincères condoléances.

Masclat. Accident. — Mme Marie Sarret, se rendait au ruisseau, lorsqu'en descendant le sentier qui y conduit, elle glissa. Dans sa chute, elle se fractura une jambe en deux endroits. Cet accident va immobiliser pendant plusieurs semaines, Mme Sarret.

Salviac. Curiosités potagères. — M. Delmas, propriétaire à Salviac, a récolté dans sa propriété de La Chapelle une magnifique botte d'asperges qui fait l'admiration de tous les gourmets.

M. Victor Hemz a retiré de son champ appelé « Le Champ », près Salviac, un magnifique lot de betteraves dont l'une a accusé le poids, fane comprise, de 17 livres 250.

On se demande pourquoi on ne crée pas à Salviac un comice agricole alors qu'il en existe dans presque tous les cantons voisins.

Probité. — M. Auguste Cabanel a trouvé sur la voie publique une somme de 35 francs qu'il s'est empressé de remettre à son légitime propriétaire.

Une montre en argent a été trouvée, face à l'épicerie Ménage, à Salviac. On peut la réclamer à la mairie. Nos félicitations.

Souillac. Obsèques. — Mardi ont été célébrées les obsèques de Mme Raymond Fumal, décédée à Bordeaux, après une longue maladie.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Etat civil du 1er au 30 octobre. — Naissances: Plantade Paulette, Guinat Jean, Salina Colette, Luguin Roger, Teyre Jacqueline.

Mariages: Lespinasse André et Lucette Valette; Soubie Henri et Chaylat Marie.

Décès: Bouyer-Louis, 72 ans, place Saint-Martin; Barrière Jean, 6 mois, route nationale; Leymarie Jean, 62 ans, à Bouzouls; Veyronnes Jean, mort-né; Linol Germain, 4 ans.

Ce Journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

Advertisement for SILEXINE paint, featuring a circular logo with 'SILEXINE' and 'LA PIERRE SUR TOUT'. Text includes 'Dessin, couleur, relief sont obtenus aisément avec la SILEXINE peinture décorative lavable.' and 'ET L. VAN MALDEREN 8 RUE FROCHOT, PARIS 9e'.

ALMANACH HACHETTE 1932 le plus utile le plus attrayant 5 fr.

DÉPÊCHES. Le conflit sino-japonais. De Londres. — Une dépêche de Tokio annonce que de sérieux engagements ont eu lieu entre les troupes chinoises et japonaises aux rivières Nuni. Les Japonais auraient envoyé des renforts.

REMERCIEMENTS. Madame RESCOUSSIE, née MOLINIE Marie-Louise, et ses enfants Ginette et Yvette; Madame et Monsieur RESCOUSSIE André, propriétaire à Vaylats; Madame et Monsieur RESCOUSSIE Sylvain, Agent Militaire à Constantine, et leur fille Gilberte; Madame et Monsieur GONTE et leurs enfants, propriétaires à Vaylats; Madame et Monsieur RESCOUSSIE Elie, Capitaine au parc d'artillerie à Castres; Madame et Monsieur POUGET et leurs enfants; Madame et Monsieur VIALARET, négociant à Albias (T-et-G.), et leur fille.

REMERCIEMENTS. Madame et Monsieur Jean SABRIE; Madame Louise SABRIE; Madame veuve Louis SABRIE; Madame et Monsieur Auguste CANTAGREL; Mesdemoiselles Irène et Georgette CANTAGREL; Monsieur Armand CANTAGREL. Les familles SABRIE, CANTAGREL, VIGUIE, MEDAL, LAPISSE, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de Monsieur Remy RESCOUSSIE.

REMERCIEMENTS. Madame et Monsieur Jean SABRIE; Madame Louise SABRIE; Madame veuve Louis SABRIE; Madame et Monsieur Auguste CANTAGREL; Mesdemoiselles Irène et Georgette CANTAGREL; Monsieur Armand CANTAGREL. Les familles SABRIE, CANTAGREL, VIGUIE, MEDAL, LAPISSE, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de Monsieur Remy RESCOUSSIE.

UNE ÉPOUSE HABILE. a le souci constant de réparer les forces de son mari qui lui sont indispensables pour son travail et la joie du foyer. Elle lui prépare avant chaque repas un petit verre de Quintonine, le meilleur des fortifiants connus. Ce reconstituant, riche en quinquina et en sels de chaux assimilables s'obtient en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table, et ne coûte que 4 fr. 95; toutes pharmacies et pharmacie Orliac, à Cahors.

BONNE COUTURIERE ET UNE APPRENTIE. Pour le tricotage à la machine. Bon salaire. S'adresser de suite: 1, rue Clément-Marot, Cahors.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS. FAILLITE du sieur Marcel DEJEAN Entrepreneur de Travaux Publics à Mazères Commune de Montcabrier. Convocation des créanciers pour production de titres et vérification des créances.

DEUXIEME ET DERNIER AVIS. Messieurs les créanciers de la dite faillite, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont prévenus que la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu: — le dix-sept novembre prochain, jour de mardi, à treize heures et demie.

SUIS ACHETEUR MAISON 4 A 6 PIECES. Située entre l'Aviron et le pont de St-Georges. Faire offre au Bureau Journal.

Feuilleton du « Journal du Lot » 85

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET par Louis d'ARVERES

DEUXIEME PARTIE XXXII

LE RÉPIT. Ce départ lui servit du reste de plusieurs façons, car durant les jours qui suivirent, son père et sa grand-mère mirent sur le compte de l'absence sa mélancolie et toutes les brusques sautes de son humeur.

Mais Nicole qui avait appris depuis son enfance à lire sur le visage de sa sœur, sentait qu'il y avait chez celle-ci, non pas seulement une tristesse d'amour, mais bien quelque angoisse secrète.

Béatrix répondait quand on lui parlait, riait quand les autres riaient; mais que vint un moment de silence son visage revêtit instantanément une expression lointaine et comme apeurée que Nicole ne lui avait jamais vue. A ces minutes-là, le masque qu'elle portait si courageusement tombait, et Nicole frémissait à la pensée de quelque redoutable secret.

Elle en était si convaincue, qu'elle n'osa pas parler à sa sœur de son in-

clination naissante pour Lionel; quelque chose la retenait de le faire; elle avait l'intuition qu'elle ne devait pas lui parler en ce moment de ses affaires personnelles.

Du reste, elle osait à peine s'avouer à elle-même qu'elle aimait Lionel et commençait d'espérer qu'elle pourrait bien être payée de retour.

XXXIII NICOLLE ET LIONEL

Dès sa plus tendre enfance, Nicole avait été accoutumée de voir attribuer la prépondérance à sa sœur en toutes choses.

Non qu'elle, Nicole fût sacrifiée, ni qu'il y eût parti pris de la part de ceux qui les entouraient, mais la tournure d'esprit de Béatrix, son genre de beauté vraiment attirante et, plus encore peut-être, son caractère, l'amenèrent à dominer en tout et partout et lui valaient toujours de rester, avant toute autre, l'attention et les prévenances de chacun.

Nicolle était jolie, cependant, et autant que sa sœur, mais plus discrètement. Sa nature la portait à s'effacer et à fuir les rôles de premier plan, mais ses yeux, couleur de pervenche, avaient une expression radieuse et si Béatrix avait une beauté d'impératrice, elle avait, elle celle que les peintres choisissent pour leurs saintes tant ils y découvrent de douceur et de pureté. Son intelligence était aussi

grande, peut-être même supérieure à celle de Béatrix, mais elle ne cherchait pas à la mettre en relief. Lionel avait raison: elle n'asservissait pas le cœur au premier regard, elle le conquérait par degrés et comme par une discrète infiltration.

Calme et bien équilibrée, elle était naturellement bonne et les pensées nobles et élevées lui étaient familières; son père avait dit un jour qu'elle était « réconfortante » et rien n'était plus exact.

Quand on avait besoin de se distraire et de s'égarer, on appelait Béatrix, mais si on avait quelque trouble, si on cherchait à dominer sa nervosité, à retrouver la sérénité de l'âme, on recherchait la compagnie de Nicole.

Lionel était, de tous les hôtes d'Elon, celui qui comprenait le mieux cette nature exceptionnelle. Il s'était tout d'abord étonné qu'on put regarder exclusivement Béatrix quand Nicole était là, puis il s'en était indigné et très vite avait pris pour certain que cette belle madone avait été créée et mise au monde exclusivement pour lui, ayant toutes les qualités qui lui manquaient.

Elle était aussi modeste qu'il était fier, aussi calme qu'il était violent, aussi réfléchi qu'il était impulsif.

Elle influençait plus encore qu'il ne le croyait. Un mot d'elle avait plus de poids sur son esprit que les longs discours de ses amis et s'il l'aimait pour sa beauté — bien supérieure à

son avis à celle de Béatrix — il l'aimait plus encore pour cette délicieuse candeur que son cœur s'éveillait et ne réussissait pas à ternir.

Lionel avait des idées particulières sur les femmes. Sa mère, qui avait été une des beautés de Londres en son temps, était essentiellement mondaine; à vrai dire, elle n'était rien d'autre que mondaine.

Les seules leçons qu'il eût reçues d'elle étaient: « Soutenir les apparences, être « fashionable ». Paraitre plus riche qu'on ne l'est, au prix de mille petites concessions plus ou moins honorables ».

Les femmes dont elle s'entourait pensaient comme elle, agissaient comme elle, ayant, toutes, une situation de fortune inférieure au rang qu'elles entendaient tenir.

Ces mensonges, ces jalousies, amenant toujours plus ou moins de petites perfidies, avaient toujours répugné à sa propre nature droite et loyale. Il avait un culte particulier de l'honneur qu'il avait hérité de son père et auquel il entendait bien rester fidèle et il s'était juré de n'épouser qu'une femme conforme à son idéal ou de rester célibataire.

Il appartenait à Nicole de le sauver de cette fâcheuse résolution. Il l'étudia profondément, s'assura de sa sincérité et conclut assez rapidement que s'il y avait au monde une seule femme parfaite, c'était bien celle-ci. Il ne lui restait qu'à faire sa conquête et il s'y attacha délibérément.

Tout d'abord, elle ne s'en aperçut pas, puis peu à peu, il eut la joie de constater que son cœur s'éveillait et qu'elle prenait conscience de ses soins attentifs. Bientôt il eut celle de la voir rougir quand il venait près d'elle et il en eut enfin une plus grande encore à constater qu'il l'intimidait, qu'elle le fuyait avec une naïve timidité, en quoi il lui plaisait de voir le plus doux des aveux.

A vivre près de Nicole, il se repréna à estimer toutes les autres femmes et à penser que sa mère et ses amies n'étaient que de fâcheuses exceptions. Bref, il voyait le monde sous le jour le plus bienveillant, parce que deux grands yeux de couleur de pervenche commençaient à traîner leur beau secret d'amour.

Il lui vint alors une irritation contre Béatrix qui éclipait Nicole et lui prenait la place à laquelle elle avait droit. Il pensa que s'il avait maintenu leur amour à Ronald, celui-ci insisterait pour que les deux mariages aient lieu le même jour et une fois encore, Nicole serait frustrée, n'ayant que la seconde place de sa trop brillante sœur.

« Ce ne sera pas ainsi ! se promit-il. Nicole aura son jour de mariage — pour elle seule — ayant tous les honneurs et étant l'unique centre d'attraction ».

Pour cette raison, il résolut de ne rien dire à son cousin Ronald avant que le mariage de Béatrix fût un fait accompli. Et évidemment, ce serait

bientôt, car l'amoureux Arley montrait une impatience dont il aimait à le taquiner, mais qu'il approuvait grandement.

Après ce mariage, Nicole aurait son tour d'admiration et chacun lui rendrait enfin justice !

Cette seule raison suffisait à donner à Lionel la patience d'attendre. Mais il n'eut pas celle de garder son secret envers Nicole elle-même.

Un soir qu'elle travaillait à sa place favorite au bord du lac, il se hâta de la rejoindre et s'inquiéta de la voir si sérieuse.

— A quoi pensez-vous ? demanda-t-il prenant d'autorité ses deux mains, afin qu'elle n'eût aucun prétexte à fuir son regard sous prétexte de continuer sa broderie.

— Je pensais à Béatrix... Elle est si différente d'elle-même ! C'est à ne plus la reconnaître. Je ne comprends rien à ce changement...

— Il est pourtant assez facile à comprendre, si on pense qu'avant peu, sa vie va être complètement changée. Elle aura de nouveaux devoirs des responsabilités de châtelaine, et puis elle va vous quitter tous, pour vivre dans un milieu nouveau.

— Elle aime lord Arley ! riposta Nicole, pour qui évidemment cette affirmation balayait comme fétus de paille les arguments de Lionel et lord Arley l'aime. De ce côté là, affirma-t-elle, après une minute de silence, elle n'est pas, elle ne peut pas être malheureuse. (A suivre).

